



COMMUNE
DE
Garat
M A I R I E
133, RUE DU D^R JEAN BOUILLAUD
16410 GARAT

AVIS

Remplacement d'un membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Garat

Monsieur le Maire informe qu'en application des articles L 123-6, R 123-11 et R123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il sera procédé à la nomination d'un représentant d'une association œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées.

Monsieur le Maire invite les associations œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées du département à se faire connaître auprès de la mairie de Garat en adressant une liste de personnes au plus tard le 29 février 2024, sous pli recommandé avec accusé de réception ou remise en main propre contre accusé de réception.

Fait à Garat, le 14 février 2024

Le Maire

Laurent DUGUE

